

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5819>



Bulletin d'adhésion 2024-2025

- Technique - Se syndiquer : une nécessité ! -



Date de mise en ligne : samedi 6 juillet 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le bulletin d'adhésion est à remettre au trésorier de votre section d'établissement (S1) ou bien, si un S1 n'est pas constitué, à renvoyer directement à la section académique (S3) :

SNES - Syndicalisation 6 allée Cardinal-de-Givry 21000 DIJON

– Pour télécharger votre bulletin d'adhésion au SNES, cliquez sur la vignette ci-dessous (document au format .pdf) :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin d'adhésion 2024-2025

– Toute information sur l'adhésion est disponible en appelant la section académique du SNES-FSU au **03 80 73 32 70** ou [par courriel](#).



Syndicat national des enseignants de Second degré

Nota. A partir du mois de décembre, les prélèvements en 9 fois ne sont plus possibles, mais ceux en 8 fois le sont encore jusqu'à fin décembre. Il sera ensuite possible de payer en 7 fois durant le mois suivant....